



**REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 janvier 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 janvier 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme OTTAVY à M. SBRAGGIA, M. VOGLIMACCI à M. BALZANO, Mme SICHİ à Mme BERNARD, Mme SANNA à M. FILONI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du vendredi 27 janvier 2017

Délibération N°2017/01

**Bilan de concertation. Poursuite des études
Voie de liaison urbaine entre l'entrée de la Ville d'AJACCIO et le secteur du STILETTO**

Rappel des objectifs et des variantes

La création d'une voie nouvelle entre le STILETTO et l'entrée de ville d'AJACCIO est motivée par les grandes mutations urbaines de ce secteur. L'implantation d'équipements publics et le développement des zones à vocation commerciale ou d'habitat doit s'accompagner d'une évolution du réseau viaire, car le réseau routier ajaccien est déjà très chargé, notamment sur les grands axes de liaison entre les quartiers.

Les objectifs fixés par la ville d'AJACCIO sont les suivants :

- Lier les quartiers périphériques en complétant et équilibrant l'ossature viaire existante,
- Desservir les pôles attractifs, existants ou en développement,
- Soulager le réseau existant, notamment les radiales convergeant nord-sud et ouest-est, en répartissant le trafic,
- Offrir les conditions de développer les modes alternatifs de déplacement (transport en commun, marche à pied et deux-roues).

Trois fuseaux de variante se sont dessinés en fonction des enjeux mis en évidence dans le diagnostic du site.

Variante Ouest :

Il s'agit d'un tracé direct entre la RT21, dans le quartier de Saint-Joseph et le giratoire du STILETTO au nord.

Cette variante se raccorde au plus près du centre-ville d'AJACCIO.

Variante centrale :

La variante centrale initiale est un tracé reliant la RT21 (giratoire de l'aéroport), au giratoire du STILETTO, en passant au travers du domaine PERALDI.

Deux sous-variantes sont envisageables :

- Une première consistant à éviter le domaine PERALDI Par l'Ouest ;
- Une deuxième se raccordant au Sud sur la RD503 au lieu de prolonger jusqu'à la RT21.

Variante Est :

La variante Est relie la ZI du VAZZIO à MEZZAVIA. Elle se raccorde au Sud à la RD503 et au Nord au giratoire de la Confina compris dans le projet de la pénétrante d'Ajaccio. Elle réutilise un maximum de chaussée existante, dans les hauts du VAZZIO et dans la Confina.

Le dossier de concertation a permis au public de prendre connaissance des avantages et inconvénients respectifs des 3 fuseaux proposés et de leurs sous-variantes éventuelles. Les thèmes analysés sont notamment la géométrie du tracé, le coût, l'empreinte paysagère, l'impact environnemental, et les effets de captation et d'impact sur le trafic. Une analyse multicritère a été produite en ce sens pour comparer les différentes variantes. Il en ressort que seules les variantes centrale et ouest offrent un impact positif satisfaisant sur la fluidification du trafic, mais avec des impacts sur le milieu naturel et humain contrastés.

Déroulement de la concertation publique

La ville d'AJACCIO a organisé une concertation publique sur le projet de création d'une voie de liaison entre le quartier du STILETTO et l'entrée de ville, selon les dispositions de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme. Elle a permis au public de s'exprimer sur l'opportunité de réaliser un aménagement, ainsi que sur les premières propositions étudiées à ce stade.

Cette concertation s'est déroulée entre le 28 novembre et le 19 décembre 2016. Une réunion publique en présence des représentants de la ville d'AJACCIO s'est tenue le 12 décembre 2016 en mairie annexe de MEZZAVIA.

La ville d'AJACCIO avait mis à disposition un dossier de concertation et des panneaux de présentation, en mairie annexe de MEZZAVIA. Une page internet dédiée a été créée : on y retrouvait les panneaux, le dossier de concertation et des maquettes 3D de chaque variante.

La mobilisation a été forte. Le public s'est largement exprimé par plusieurs moyens : en déposant son avis dans une urne située en mairie annexe de MEZZAVIA, en envoyant un mél à l'adresse spécifiquement créée ou en prenant la parole lors de la réunion publique du 12 décembre 2016.

Au total, 202 avis ont été recensés par mél ou par dépôt dans l'urne et 19 interventions ont eu lieu lors de la réunion du 12 décembre 2016 à laquelle ont assisté une centaine de personnes. Plusieurs associations, collectifs de riverains et acteurs économiques concernés par le projet se sont exprimés.

L'avis du public :

Le public s'est très nettement exprimé en faveur de la création d'une voie nouvelle entre le STILETTO et l'entrée de ville. Sur l'ensemble des 202 contributions, seules 5 remettent en cause les différentes variantes proposées, mais sans toutefois remettre en cause l'opportunité de la création d'une nouvelle voie. 187 avis ont été émis en faveur de l'une ou l'autre des variantes.

La variante centrale, qu'il s'agisse de la solution passant au cœur du domaine PERALDI ou le contournant, est très majoritairement choisie par le public (124 avis favorables). Le reste des avis se répartit de façon quasi-équivalente entre variante ouest (18%) et variante est (16%).

Parmi les avis en faveur de la variante centrale, une grande majorité s'exprime pour la variante contournant le domaine PERALDI (90 avis en faveur du contournement du domaine PERALDI, contre 31 privilégiant sa traversée, 3 sans préférence).

Il convient de noter que la quasi-totalité des personnes s'exprimant en faveur de la variante centrale contournant le domaine PERALDI et une partie de ceux favorables à la variante ouest, basent leur choix sur la préservation de l'unité du domaine PERALDI, qui fut un thème très largement abordé lors de la concertation publique.

Les principaux sujets abordés par le public furent :

- La prise en compte de l'environnement dans toutes ses composantes (milieu naturel, cadre de vie, activité économique et agriculture) ;

- L'insertion de la voie nouvelle dans le réseau viaire actuel et les risques d'engorgement à ses extrémités ;
- La maîtrise de l'urbanisation (actuelle et future).

Une large majorité du public a exprimé son attachement au domaine PERALDI et souhaite que celui-ci ne soit pas affecté par la voie nouvelle. Les exploitants du domaine ont également écrit une lettre pour s'opposer aux variantes centrales, affectant leur exploitation. En fin de concertation, un dépôt unique d'un nombre important d'avis a été réalisé dans l'urne. Ces avis sollicitent uniquement la variante ouest, et toujours dans un souci d'évitement du domaine PERALDI.

Le dépôt de ces avis ne s'inscrivant pas dans les modalités de la concertation qui doit garantir l'accès au contenu de la concertation aux émetteurs de ces avis, ceux-ci n'ont pas été comptabilisés mais ils témoignent eux aussi d'un attachement fort à la question du franchissement de la vigne PERALDI.

De nombreuses personnes se sont montrées attentives à la consommation d'espaces naturels par les différents fuseaux. L'association des riverains de PIETRALBA s'oppose fermement à la variante ouest, la plus consommatrice d'espaces boisés et demande à ce que l'on privilégie la variante centrale contournant le domaine, compromis qu'elle juge le meilleur entre préservation du milieu naturel et de l'activité agricole.

La voie nouvelle, quel que soit le tracé retenu, provoque une augmentation du trafic (variable selon les tracés) à ses extrémités. La variante ouest est celle qui a levé le plus de doute, car elle se raccorde dans un secteur déjà hautement chargé en trafic et un quartier déjà urbanisé et accueillant des hôteliers (qui ont exprimé leur opposition à la variante ouest). Sur la variante centrale, le collectif des riverains du VAZZIO demande à ce que la création d'un giratoire sur la RD503 soit reconsidérée (risque de saturation).

Certains profitent du constat d'urgence pour demander à ce que le projet de voie nouvelle soit associé à une maîtrise de l'urbanisation future.

Conclusion :

La ville d'Ajaccio confirme que la variante Est ne répond pas aux attentes et ne sera pas retenue. Malgré son coût réduit, elle impacte fortement le milieu (humain et naturel) sans résoudre les problèmes de congestion du trafic plus à l'ouest et dans le centre d'Ajaccio.

En revanche, la concertation publique a permis de confirmer des attentes d'une part de la population pour desservir convenablement le VAZZIO et la CONFINA. Plusieurs contributions proposent de créer une liaison inter-quartiers sur l'Est, destinées à désenclaver la CONFINA et les Hauts du VAZZIO. La ville d'Ajaccio s'engage à rester attentive à ces préoccupations liées à l'urbanisation récente et à venir sur ces secteurs et ses conséquences.

Les personnes plébiscitant la variante ouest, sont pour certains opposées au passage dans ou à proximité du domaine PERALDI. Les autres la retiennent car elle est celle qui dessert au mieux le STILETTO depuis l'ouest d'Ajaccio. Mais la ville d'Ajaccio ne souhaite pas privilégier cette variante, car elle possède un impact sur son environnement (naturel en particulier) très important.

Il lui semble également préférable de ne pas surcharger localement les conditions de trafic (et dégrader le cadre de vie) en créant un nouveau raccordement majeur sur la RT21 à cet endroit.

Parmi les personnes s'exprimant en faveur de la variante centrale, on retrouve à plusieurs reprises l'attrait pour une infrastructure efficace qui peut reprendre un maximum de trafic et qui se connecte à la RT21 dans un secteur où cette dernière est aujourd'hui fluide (CAMPO DELL'ORO). On retrouve la recherche d'une position consensuelle (notamment de la part des riverains de PIETRALBA) entre un souci d'efficacité, la limitation des impacts sur le milieu naturel et la préservation du domaine PERALDI. Le nombre important de personnes s'exprimant pour que l'on préserve à tout prix le domaine PERALDI démontre bien un attachement fort d'une part de la population à cette exploitation.

A l'issue de la concertation publique, la variante centrale est apparue à la ville d'Ajaccio comme la variante permettant de concilier des enjeux forts d'insertion environnementale et le souci d'efficacité pour la desserte du STILETTO.

C'est pourquoi, la ville d'Ajaccio décide de poursuivre les études sur 2 sous-variantes du fuseau central, en privilégiant le contournement du domaine PERALDI. La ville d'Ajaccio a pleinement conscience des enjeux liés à l'espace agricole occupé par le domaine PERALDI et de l'attachement d'une part de la population à cet espace. C'est pourquoi elle s'engage à étudier les différentes solutions techniques envisageables pour ramener l'impact sur l'activité agricole à un niveau tolérable.

Dans le cadre des études de la solution centrale, la ville d'Ajaccio s'engage également à étudier plus précisément les conditions du raccordement à la RD503, afin de conserver un niveau de service convenable sur cette dernière.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

d'approuver le bilan de la concertation,
d'autoriser la poursuite des études sur le fuseau central en privilégiant le contournement du domaine PERALDI.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. Jacques Billard, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 janvier 2017 ;

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

le bilan de la concertation.

AUTORISE

la poursuite des études sur le fuseau central en privilégiant le contournement du domaine PERALDI.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170127-2017_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2017
Publication : 02/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

